

## CIRCULAIRE DE DEMI - PENSION

*La tarification « EquiTables » au quotient familial est appliquée depuis la rentrée 2017.*

Documents pour la demi-pension à remettre avec le dossier d'inscription :

- la **fiche d'inscription** ci-dessous
- **un justificatif de tarif** (informations sur Notice EquiTables 2021)

*Sans retour de ce justificatif, le tarif maximum vous sera appliqué, soit 4.09 € le repas.*

- **paiement en ligne** (informations sur fiche « service restauration »)
- ou un **chèque d'un montant minimum de 41 €** pour les premiers repas  
*Merci d'inscrire au dos du chèque le nom, le prénom et le niveau de votre enfant ainsi que la mention « repas »*



**S'IL RESTE UN RELIQUAT SUR LA CARTE AU TERME DE L'ANNEE 20/21, IL EST INUTILE DE CREDITER LA CARTE A L'INSCRIPTION.**



### FICHE D'INSCRIPTION DEMI-PENSION

(joindre le justificatif de tarif – procéder au paiement des premiers repas 2021/22)

Je soussigné(e) -----

----- Rue / bd / avenue -----

Code postal ----- Ville -----

Téléphone -----

demande l'inscription de mon enfant -----

scolarisé pour l'année 2021/2022 en :

première

terminale

prépa 2<sup>ème</sup> année

**Paiement des premiers repas à effectuer dès l'inscription :**

en ligne

par chèque (41 € minimum)

carte déjà créditée (solde 2020/21)

- Je joins à ce document un justificatif de tarif
- Je ne fournis pas de justificatif de tarif. Le tarif maximum (4.09 € le repas) sera appliqué.

**et certifie avoir pris connaissance de la circulaire relative à la demi – pension.**

PARIS, le -----

Signature de l'élève

Signature des parents